

PROCES-VERBAL

de la séance extraordinaire du Conseil de Fondation du Sanatorium Universitaire Suisse,
tenue à Zurich, Bâtiment de l'EPFZ, le lundi 28 août 2017 à 14h00.

Présidence : M. le Professeur Max-Albert Knus (ETHZ, Zürich)

Assistent à la séance :

Madame Nina Beuret (UNES), Prof. Konrad Bloch (UNI, Zurich), Monsieur Nicolas Diener (UNES), Prof. Jean-William Fitting (UNI, Lausanne), Monsieur Daniel Jaggi (Berne), Monsieur Pierre Moiroud (Genève), Prof. Roland Ruedin (Neuchâtel)

Excusés :

Monsieur Lukas Bucher (Fribourg), Monsieur Daniel Chuard (remplaçant de Madame Helen Fielding, EPF Lausanne), Monsieur Gaudenz Henzi (Bâle), Monsieur Albino Zraggen (Suisse italienne)

Absents :

Madame Eva Koller (St-Gall), Madame Susanne Vogt-Lamberts (Lucerne)

ORDRE DU JOUR

1. Liste de présence
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2016
3. Communications diverses
4. Approbation des comptes de l'exercice 2016
5. Dissolution de la Fondation
6. Bénéficiaires de l'actif net
7. Rapport intermédiaire 2017
8. Divers et propositions individuelles

1. Liste de présence

Le Président note que huit membres du Conseil sont présents et que quatre sont excusés.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2016

Le procès-verbal de cette séance est adopté sans remarque.

3. Communications diverses

Le Président expose les raisons nécessitant la tenue d'une séance extraordinaire du Conseil. Début août, le Prof. Ruedin a reçu un courrier de Madame Sonia Dettori, chargée

de la supervision de la liquidation de la Fondation, lui indiquant une série de documents à lui transmettre avant le 30 septembre prochain.

Par ailleurs, le Président informe le Conseil qu'il transmettra l'ensemble des documents encore en sa possession aux Archives Cantonales Vaudoises dès la liquidation effectuée.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2016

Le Professeur Ruedin passe en revue le rapport des comptes. Au bilan, on note que l'ensemble des titres ont été vendus. La vente des actions et des fonds immobiliers a entraîné un bénéfice, alors que la vente des obligations a entraîné une perte, avec au total un gain de 74'993.55 francs sur la vente des titres. La vente du terrain de Leysin a entraîné un gain de 462.00 francs. Compte tenu de la ristourne de 1'300'000 francs aux Universités, le capital a diminué à 77'384.66 francs. La ristourne 2016 sera versée aux Universités au mois de septembre 2017 selon la clé de répartition historique.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec remerciements au Professeur Ruedin pour le temps et les compétences qu'il met au service de la Fondation.

5. Dissolution de la Fondation

A l'unanimité, le Conseil décide la dissolution et la liquidation de la Fondation, et nomme les membres du Comité comme liquidateurs :

Prof. Max-Albert Knus, président
 Prof. Konrad Bloch, vice-président
 Prof. Roland Ruedin, trésorier
 Prof. Jean-William Fitting, secrétaire

6. Bénéficiaires de l'actif net

Après la dissolution de la Fondation, l'actif restant sera distribué aux Universités selon la clé de répartition historique, avec une somme supplémentaire de 5000 francs attribuée à l'Université de Zurich, à charge d'honorer les éventuelles factures reçues après la liquidation de la Fondation.

7. Rapport intermédiaire 2017

Le Prof. Ruedin passe en revue les comptes intermédiaires de 2017. On note qu'il n'existe plus ni produit ni impôt anticipé, vu l'absence de titres. Le capital a diminué à 73'198.66 francs du fait des charges s'élevant à 4417.00 francs.

8. Divers et propositions individuelles

Aucun.

*La prochaine et dernière séance du Conseil est fixée au vendredi 17 novembre 2017
à 11h00, à l'Hôtel Du Peyrou, Neuchâtel*

La séance est levée à 15h00.

Lausanne, le 28 août 2017



Jean-William Fitting